

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: PHENOGEN

Type(s) de produit: TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

TP03 - Hygiène vétérinaire

Numéro de l'autorisation: FR-2022-0050

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0028805-0000

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	10
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	10
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

PHENOGEN

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	Synthèse élevage
	Adresse	11 rue Marie Curie-CS39 35137 Pleumeleuc France
Numéro de l'autorisation	FR-2022-0050	
Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0028805-0000	
Date de l'autorisation	20/06/2022	
Date d'expiration de l'autorisation	19/06/2032	

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	HYDRACHIM
Adresse du fabricant	ROUTE DE SAINT POIX 35370 LE PERTRE France
Emplacement des sites de fabrication	ROUTE DE SAINT POIX 35370 LE PERTRE France
	ZA LA POINTE 35380 PLELAN LE GRAND France

Nom du fabricant	LABORATOIRE LCV
Adresse du fabricant	Z.I. PLESSIS BEUCHER - BP 32132 35221 CHATEAUBOURG CEDEX France
Emplacement des sites de fabrication	11 RUE MARIE CURIE - CS39 35135 PLEUMELEUC France

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	JUNGBUNZLAUER S.A.
Adresse du fabricant	ZI ET PORTUAIRE B.P.32 67390 MARCKOLSHEIM France
Emplacement des sites de fabrication	Z.I. ET PORTUAIRE B.P.32 67390 MARCKOLSHEIM France

Substance active	1322 - Acide L-(+)-lactique
Nom du fabricant	PURAC BIOCHEM BV
Adresse du fabricant	ARKELSEDIJK 46 4206 AC GORINCHEM Pays-Bas
Emplacement des sites de fabrication	ARKELSEDIJK 46 4206 AC GORINCHEM Pays-Bas

Substance active	1267 - Chlorocrésol
Nom du fabricant	LANXESS DEUTSCHLAND GMBH
Adresse du fabricant	KENNEDYPLATZ 1 50569 KÖLN Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	LANXESS DEUTSCHLAND GMBH 47829 KREFELD Allemagne

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Acide L-(+)-lactique		Substance active	79-33-4	201-196-2	22
Chlorocrésol		Substance active	59-50-7	200-431-6	18,5
Propan-2-ol	Propan-2-ol	Substance non active	67-63-0	200-661-7	18

2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.
Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Peut provoquer une allergie cutanée.
Corrosif pour les voies respiratoires.

Conseils de prudence

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Ne pas respirer les .
Se laver soigneusement après manipulation.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
EN CAS D'INGESTION:Rincer la bouche.NE PAS faire vomir.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés..
En cas d'irritation ou d'éruption cutanée:Consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés.Et les laver avant réutilisation.
EN CAS D'INHALATION:Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/....
Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage (bovins, porcs et volailles), y compris les écloséries.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: Bactéries (incluant Salmonella enterica) Nom commun: Bactéries Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Virus (incluant Influenza H1N1, Virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (vSRRP), Parvovirus du canard et Peste Porcine Africaine) Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces après dilution
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 100-200 mL de produit dilué/m ² Dilution (%): 1,4% v/v Nombre et fréquence des applications: Organismes obligatoires : - Bactéries (incluant Salmonella enterica), levures et champignons : 1,4% v/v, temps de contact : 30 minutes, 10°C Organismes additionnels : - Virus (incluant Influenza H1N1, Virus du syndrome reproducteur et respiratoire porcin (vSRRP), Parvovirus du canard et Peste Porcine Africaine) : 1,4% v/v , temps de contact : 30 minutes, 10°C Dose d'application : 100-200 mL de produit dilué/m ² (100-150 mL de produit dilué/m ² en écloséries)

Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel

Dimensions et matériaux d'emballage

Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de catégorie III type 6 pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter un équipement de protection respiratoire adapté aux propriétés corrosives du produit pendant la phase de mélange/chargement.
- Dans les écloseries :
 - o Ne pas appliquer le produit en présence de volailles et d'œufs.
 - o Attendre le séchage complet avant réutilisation du matériel traité.
 - o Placer toujours une feuille de papier Kraft dans les paniers à couvrir et les caisses de transport avant leur réutilisation.

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage contre les oocystes de *Cryptosporidium parvum*

Type de produit	TP03 - Hygiène vétérinaire
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Désinfection des équipements et bâtiments d'élevage (bovins, porcs et volailles) contre les oocystes de <i>Cryptosporidium parvum</i>
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: <i>Cryptosporidium parvum</i> Nom commun: Oocystes Stade de développement: Pas de donnée
Domaine d'utilisation	Intérieur -
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces non-poreuses après dilution (à l'exception des plafonds)
Taux et fréquences d'application	Taux d'application: 200 mL de produit dilué/m ² Dilution (%): 3 % v/v Nombre et fréquence des applications: Dilution : 3 % v/v Dose d'application : 200 mL de produit dilué/m ² Temps de contact : 120 minutes Température : 10°C
Catégorie(s) d'utilisateurs	Professionnel
Dimensions et matériaux d'emballage	Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Ne pas appliquer sur les plafonds.
- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter un masque (a minima PF4) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant la phase de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection catégorie III type 4 (matériaux de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3 Description de l'utilisation

Utilisation 3 - Désinfection des véhicules de transport d'animaux

Type de produit

TP03 - Hygiène vétérinaire

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de

Nom scientifique:
Nom commun: Bactéries

développement)	<p>Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Levures Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Champignons Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Nom commun: Virus Stade de développement: Pas de donnée</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>-</p>
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Pulvérisation des surfaces après dilution</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 125 mL de produit dilué/m² Dilution (%): 2% v/v Nombre et fréquence des applications: Organismes obligatoires : - Bactéries, levures et virus : 2% v/v, temps de contact : 5 minutes, 10°C</p> <p>Organismes additionnels : - Champignons: 2% v/v, temps de contact : 5 minutes, 10°C</p> <p>Dose d'application : 125 mL de produit dilué/m²</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Professionnel</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Bouteille, bidon, fût ou IBC en PEHD (1, 5, 20, 60, 220 ou 1000 L)</p>

4.3.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Appliquer uniquement sur des surfaces non-poreuses.

4.3.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Porter un masque (minima PF4) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter des gants (matériaux à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.
- Porter une combinaison de protection de catégorie III type 6 (matériaux de la combinaison à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit) pendant les phases de manipulation du produit.

4.3.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

4.3.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation.

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant emploi et suivre toutes les consignes indiquées.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Nettoyer soigneusement les surfaces avant l'application du produit.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Porter des lunettes de protection, pendant la phase de manipulation du produit concentré (phase de mélange/chargement).
- Minimiser les phases de manipulation du produit concentré.
- Ne pas toucher les surfaces traitées jusqu'à un séchage complet.
- Ne pas appliquer le produit sur une surface en contact avec les enfants.
- A utiliser uniquement dans des bâtiment d'élevages et véhicules de transport vides.
- Les animaux doivent être tenus à l'écart des zones traitées jusqu'à ce que les surfaces soient sèches.
- Une litière ou une feuille de papier doit être placée sur le sol des zones traitées (hébergement ou véhicules de transport) utilisées pour les poussins.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes: Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale. En l'absence de symptômes : Appeler un centre antipoison/un médecin
- EN CAS D'INGESTION : Rincer immédiatement la bouche. Donner quelque chose à boire si la personne exposée est capable d'avaler. NE PAS faire vomir. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever tous les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Continuer de rincer la peau avec de l'eau pendant 15 min. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Appeler le 112 ou le 15 pour avoir une assistance médicale.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (égouts, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Conserver dans son emballage d'origine.
- Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé.
- Ne pas stocker à côté des aliments, boissons et aliments pour animaux.
- Durée de conservation : 2 ans.

6. Autres informations

-

